



CONTRAT DE COMMERCIALISATION DE CARTES POSTALES

Entre :

Le Comité des Usagers du Territoire de la Météorite

Le Grand Chalais, 16150 Pressignac

Ci-dessous dénommé le vendeur et représenté par Madame/Monsieur :

Et (Nom, Adresse) ci-dessous dénommé l'acheteur :

Pour :

La vente directe de cartes postales au prix de 0,35€ l'unité, soit : €

La vente en dépôt vente de cartes postales au prix de 0,50€ l'unité

- *Le dépôt vente n'est pratiqué que pour des quantités inférieures ou égales à 100 cartes*
- *Toute nouvelle demande devra faire l'objet du règlement des cartes vendues ainsi que du report des en-cours sur le nouveau contrat*

Détail de la vente (nombre de cartes) :

Nouvelle demande	Report en-cours contrat précédent
Pressignac (l'église)	Pressignac (l'église)
Pressignac (le lac et l'étang)	Pressignac (le lac et l'étang)
Pressignac (le patrimoine rural)	Pressignac (le patrimoine rural)

Fait en 2 exemplaires le

A

Le Vendeur

l'Acheteur